

## DECLARATION D'INTENTION



Dr Clémence Hindy-François  
Département d'anesthésie-réanimation  
Clinique Marcel Sembat  
Boulogne-Billancourt (92)  
[dr.c.francois@chf-anesthesie.eu](mailto:dr.c.francois@chf-anesthesie.eu)

Chers Confrères anesthésistes-réanimateurs compétents en pédiatrie,

Après une longue réflexion, je sollicite votre soutien pour participer à la vie de notre association.

Quelle est ma légitimité devant vous ?

- Après un internat (trop ?) tourné vers l'anesthésie-pédiatrique à Paris (4 semestres dont inter-CHU à Lille), puis un clinicat en réanimation pédiatrique polyvalente à l'hôpital Saint Vincent de Paul (75) et à Necker-Enfants Malades, j'ai été PH en anesthésie-pédiatrique à Necker en anesthésie pédiatrique et quelques mois en obstétrique. Après un bref passage chez les adultes dans un PSPH, je me suis installée en janvier 2015 à la clinique Marcel Sembat dans les Hauts-de-Seine. Dans cette structure, 60% de nos patients sont des enfants. J'y ai mis en place le circuit des scolioses idiopathiques avec préhabilitation pour épargne transfusionnelle, ainsi que l'hôpital de jour pour réalisation des IRM sous sédation profonde. J'ai également mis en place le circuit d'anesthésie pédiatrique en ORL en 2018 dans un PSPH parisien ;
- En 2023, j'ai animé un groupe de collaborateurs libéraux pour analyser les données PMSI de l'anesthésie pédiatrique en France sur une période de 12 mois consécutifs (fin 2022-2023). Les résultats de cette analyse ont été présentés au congrès SFAR de 2023 et sont acceptés pour publication dans ANREA en 2025 ;
- En 2023, j'ai été l'investigatrice principale de l'étude APFeL (Anesthésie Pédiatrique en France en Libéral) aux côtés du Dr Alia Skhiri anesthésiste-réanimateur à l'hôpital privé de Brie-Sur-Marne (94). Les résultats partiels d'APFeL ont été présentés au congrès JEPU en 2024 ; les résultats principaux ont été présentés au congrès SFAR de 2024, ainsi qu'au séminaire stratégique annuel de la Fédération de l'Hospitalisation Privée (FHP) en septembre 2024 et à la DGOS en octobre 2024. APFeL est en cours de soumission dans une revue anglophone.

Après 10 années passées en libéral, je réalise qu'il existe une complémentarité des structures publiques et privées dans notre pays ; cette complémentarité est une spécificité française. Ainsi certaines pathologies pédiatriques m'étaient totalement inconnues lors de mon arrivée en libéral. Pour mémoire, en 2023 53% des séjours des moins de 18 ans avec anesthésie pédiatrique étaient réalisés dans le secteur privé.

APFeL a également montré que le secteur libéral peut devenir un réel acteur de la vie scientifique de l'anesthésie pédiatrique française en raison du volume d'activité important et du dynamisme de ses acteurs.

Je vous propose de continuer à travailler cette complémentarité au sein de notre association.

Bien confraternellement,

Clémence Hindy-François